



**22eme SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE  
L'HOMME DES NATIONS UNIES**

(25 Février au 22 Mars 2013)

**Adoption du Rapport du Bénin à l'Examen  
Périodique Universel**

Déclaration prononcée par :

**Son Excellence Monsieur Séraphin LISSASSI,**  
Ambassadeur, Représentant Permanent du Bénin à Genève

Genève, le 14 mars 2013

**Monsieur le Président ;**

Il y a quelques mois, la République du Bénin présentait devant le Groupe de Travail, son 2<sup>ème</sup> rapport sur l'Examen Périodique Universel.

A cette occasion, le Groupe de travail du Conseil a procédé à une évaluation de la situation des droits de l'Homme dans mon pays ainsi que du respect des obligations qui en découlent.

Au cours du dialogue interactif, 129 recommandations ont été au total formulées dont 123 déjà mises en œuvre, 5 rejetées et 01 en cours d'examen.

Les différentes réformes et politiques engagées par mon pays depuis son premier passage à l'Examen Périodique Universel en mai 2008 et énoncées dans le rapport national en vue du présent examen attestent de façon évidente de la volonté des autorités béninoises d'œuvrer au quotidien pour la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Depuis l'examen du rapport par le groupe de travail en sa quatorzième (14<sup>ème</sup>) séance tenue le 31 octobre 2012, le Bénin a entrepris certaines actions en matière de respect des engagements internationaux. Il s'agit entre autres :

- du vote de la loi portant institution de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme en décembre 2012 ;
- de la mise en conformité du code de procédure pénale par l'Assemblée Nationale au regard du retrait de la disposition relative à la peine de mort ;
- de l'examen et du vote, en janvier 2013, à l'Assemblée Nationale du nouveau code foncier en République du Bénin, pour sécuriser les investissements ;
- de l'intensification de la lutte contre l'infanticide rituel à travers des actions de sensibilisation en collaboration avec les ONG internationales et nationales ainsi que l'introduction dans le Code de l'enfant, actuellement en étude à l'Assemblée Nationale, de dispositions pertinentes pour éradiquer toutes ces pratiques.

D'autres initiatives sont également envisagées à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre des recommandations acceptées. Ces différentes mesures feront l'objet d'un point complet dans un rapport à mi-parcours qui sera soumis en temps opportun.

**Monsieur le Président ;**

La seule recommandation mise en examen concerne la ratification du protocole à l'amendement du Statut de Rome concernant le crime d'agression et du transfert de leurs auteurs. Concernant cette recommandation, je puis rassurer que des consultations sont en cours pour la signature du protocole y relatif dans les meilleurs délais possibles.

S'agissant des cinq (05) recommandations objets de rejet, elles sont relatives à la dépénalisation des relations homosexuelles entre adultes consentants. Je voudrais rappeler à l'attention du Conseil, que la délégation Béninoise a fait observer lors du dialogue interactif que le phénomène reste marginal au Bénin et qu'aucune juridiction béninoise n'a encore poursuivi ni réprimé pour de tels faits.

En l'état actuel du droit positif béninois et compte tenu de certains facteurs endogènes, il serait difficile d'envisager dans l'immédiat la dépénalisation de ces faits. Toutefois la question est d'actualité et sera traitée avec toute l'attention requise.

Par ailleurs, mon pays voudrait réitérer au Conseil des Droits de l'Homme sa disponibilité à continuer de répondre favorablement aux demandes de visite qui lui seraient officiellement adressées et d'apporter sa totale collaboration aux détenteurs de mandat.

La République du Bénin voudrait pouvoir compter sur la coopération internationale pour mettre en œuvre les recommandations acceptées. Les autorités béninoises sont convaincues que les droits de l'Homme constituent un facteur de cohésion humaine, de stabilité et de paix sociale et qu'avec le soutien des uns et des autres elles réussiront à asseoir au Bénin une véritable culture des droits de l'Homme.

**Je vous remercie.**